

Annexe 1 : Quelques-uns des bâtiments patrimoniaux, dont plusieurs villas pittoresques qui témoignent des belles années de la villégiature à Cacouna. Toutes ces propriétés sont situées du côté nord de la route et ont toute une vue sur le fleuve qui leur confère une plus value significative. Plusieurs ont aménagés des petits observatoires au bord de la falaise donnant sur le fleuve. Tous ces bâtiments subiront une perte de qualité de vie et de leur valeur advenant l'implantation d'un terminal méthanier et pourraient possiblement brûler advenant un



Annexe 2 : La grève constitue un accès public au fleuve. L'ancienne route du roi longe la grève et est bordée de rosiers. La grève et l'ancienne route du roi sont utilisés par de nombreux marcheurs.



Annexe 3 : La grève et la rue Desjardins un secteur de villégiature.



Annexe 4 : Le marais, la montagne et la piste cyclable sont des éléments récréo-touristiques importants pour la région. Ils sont situés dans le périmètre immédiat du port. La montagne aménagée de sentiers offre des points de vue magnifiques qui donneraient directement sur les méthaniers. Les équipements du terminal seraient visibles à partir de tous ces éléments, notamment les routes d'accès. Durant toute la période des travaux, l'accès serait dangereux en raison du va-et-vient des camions. Advenant que des mesures de sécurité soient nécessaires, l'accès pourrait être limité ou interdit. De plus, qui aurait le goût d'aller pratiquer des activités de loisirs et de détente dans un environnement potentiellement dangereux.



Annexe 5: La route 132 : une vue ouverte qui domine le paysage sur une bonne distance entre la meunerie et la route du port



Des bâtiments situés dans un périmètre très rapproché du port. On remarque le magasin d'antiquités et la maison de l'antiquaire.

Annexe 6 : Quelques-uns des points de vue montrant la proximité du port et sa position réelle par rapport au secteur résidentiel.



La rue St-Georges



La rue Beaulieu



Coin rue Leclerc et d'Amours



La rue de la Falaise

Annexe 7 : La rue de la grève : La proximité des installations avec les résidences



Annexe 8 : La vue sur le port à partir de certains équipements touristiques et de villégiature



Le centre de retraite « Le cénacle »



Vue sur le port à partir du Cénacle



Le centre d'interprétation Malécite



Vue sur le port à partir du centre Malécite